

ÉDITION DE L'AMICALE **DES STALAGS II A-C-D-E**



MENSUEL DE L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE

(Reconnue d'utilité publique)



REDACTION ET ADMINISTRATION

68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris

Téléphone : TRInité 78-44 ou 10-09

Compte Chèques Postaux : La Source 30.175.35

Amicale des Stalags II A-C-D-E

Inscription Commission Paritaire n° 20.165

CONVOCAATION

Nous vous convions tous, amis PARISIENS, BANLIEUSARDS, PROVINCIAUX, à assister à l'

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE**

qui se tiendra le

**DIMANCHE 10 MARS 1974, à 10 h 30**

dans la Salle Julien-Toucane

68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS

ORDRE DU JOUR

Rapport moral - Rapport financier - Questions diverses  
Réélection des membres du Bureau - Candidatures

**A 13 heures : AU RESTAURANT OPERA - PROVENCE**

**66, rue de Provence, PARIS**

(exclusivement ouvert pour nous seuls)

**BANQUET ANNUEL : 40 F NET**

Un Menu de choix

Dès 16 heures : place à la DANSE avec un orchestre de choix où nos jeunes sont également conviés

— INSCRIPTIONS pour le BANQUET dès maintenant et au plus tard avant le 28 FEVRIER 1974, au SECRETARIAT DE L'AMICALE.

(Secrétariat : TRI 10-09 ou LEGROS : 887-49-10.)

— ADRESSEZ-NOUS VOS POUVOIRS pour vous représenter à l'Assemblée Générale.

— VENEZ NOMBREUX, VOUS NOUS FEREZ PLAISIR ET VOUS FEREZ PLAISIR.

BON POUR POUVOIR

(à retourner à l'Amicale avant le 5 MARS 1974)

Je soussigné

NOM ..... Prénoms .....

Adresse : .....

Membre des Stalags II A, C, D, E, donne pouvoir à :

M. ....

pour me représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 10 mars 1974 au siège de l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, et après avoir entendu lecture des différents rapports, de participer en mon nom à tous votes.

Fait à ....., le ..... 1974.

BON POUR POUVOIR

(Signature)

**L'AN NOUVEAU**

**VIVE LE NOUVEL AN...**

**VIVE L'ANNÉE 1974...**

La tradition veut qu'en général chaque foyer, aisé ou modeste, le fête dignement. N'apporte-t-il pas, semble-t-il déjà, le renouveau, la promesse du printemps, et cette note, ancrée au fond de nous-mêmes, que tout est neuf, tout est beau.

C'est aussi la tradition, mais c'est de tout cœur que nous le faisons, que votre Bureau Directeur vous présente ses vœux les plus sincères, les meilleurs pour vous, votre épouse, vos enfants, votre famille, souhaits de bonheur, de santé surtout.

Nous nous rappelons encore ces nouveaux ans derrière les barbelés où nous pensions à ceux des nôtres qui étaient loin de nous, sur notre sol de France, en territoire occupé, et dont les privations égalaient les nôtres ; pour nous s'y ajoutait cette terrible capture que nous subissions ajoutée à une faim permanente, ce qui causa dans nos organismes déficients, une grave atteinte à notre santé dont aujourd'hui nous ressentons les séquelles.

C'est pourquoi, hélas ! journallement, nous apprenons la fin de l'un des nôtres, et bien que nous ne voudrions pas être pessimistes, il n'est pas contestable que nos rangs s'éclaircissent, et c'est la raison pour laquelle, depuis tant d'années, nos Associations et l'Union Nationale des Amicales de Camps bataillent pour que nos légitimes revendications soient enfin reconnues : retraite au taux plein à 60 ans, levée de certaines forclusions permettant à nos camarades la présentation de dossiers de pensions.

Après bien des aléas, nous devrions arriver au terme des discussions engagées, et la lueur d'espoir qui surgit à l'horizon nous laisse espérer que l'aube de cet An Nouveau nous permettra de vous annoncer qu'enfin cette retraite tant attendue à 60 ans pour les anciens prisonniers, et dont la loi a été votée, est confirmée par les décrets d'application que nous attendons encore à l'heure où sont écrites ces lignes.

Notre Association, comme les autres, n'en continue pas moins la bataille afin que justice nous soit rendue, et que nous puissions apporter dans nos foyers un peu de cette paix dont nous avons tant besoin.

Ne perdez pas confiance, ne nous oubliez pas... Bon courage à tous et à toutes.

Vive encore une fois l'AN NOUVEAU AVEC TOUS NOS VŒUX.

**LISTE DU TIRAGE DES CADEAUX DE BONS DE SOUTIEN**

EFFECTUÉE LE 28 DECEMBRE 1973

en présence du Président R. LEGROS, DESMAREST, THOREAU et Mme, DEMAIE et Mme

38157	Bon d'achat de 500 F.	33351	Bon d'achat de 50 F.
30555	Bon d'achat de 300 F.	34961	Bon d'achat de 50 F.
36124	Bon d'achat de 200 F.	36856	Bon d'achat de 50 F.
37426	Bon d'achat de 100 F.	38122	Bon d'achat de 50 F.
29268	Bon d'achat de 50 F.	29075	Bon d'achat de 50 F.
31936	Bon d'achat de 50 F.	38116	Bon d'achat de 50 F.
31978	Bon d'achat de 50 F.	31872	Bon d'achat de 50 F.

(Voir suite de la liste page 2)

FP RES 404

## Assemblée Générale du 10 mars 1974

C'est le 10 mars 1974 qu'à nouveau nous nous retrouverons réunis pour l'Assemblée Générale de notre Amicale des Stalags II A, C, D, E.

Nos statuts, vous ne l'ignorez pas, nous obligent à cette formalité, mais pour nous, « dirigeants », c'est avec un extrême plaisir que nous vous accueillerons, de plus en plus nombreux, l'espérons-nous, et puis n'est-ce pas l'occasion pour vous tous d'être informés de la vie de l'Amicale, autrement que par notre « Lien ».

Nous faisons un pressant appel donc à TOUS LES CAMARADES, qu'ils viennent de PARIS, de BAN-LIEUE, du NORD ou du PAS-DE-CALAIS ou de lointaines PROVINCES, pour assister à cette Assemblée qui vous permettra, pour les camarades qui ne nous connaissent pas, de voir et connaître ceux qui dirigent l'Amicale et y apporter, pourquoi pas, des idées nouvelles.

Nous aimerions aussi trouver parmi nos camarades lointains, des Délégués capables de nous représenter en province et d'apporter la bonne parole en regroupant ceux de son coin, de sa ville, de son département. Il s'agit là d'une chose importante qui permet à chacun d'entre nous de mieux se connaître et d'apporter des résultats positifs, le temps est venu, plus que jamais, de nous serrer les coudes et de pallier, en un regroupement général, aux pertes sensibles de ceux qui ne sont plus, c'est une nécessité vitale si vous désirez que nous puissions, à l'échelon national, vous représenter auprès des Pouvoirs publics, valablement.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous ; pendant qu'il en est encore temps, faites donc l'effort, en cette journée et celle qui suivra qui sera toute de réjouissance, de venir nous retrouver, et à l'aide du bulletin d'inscription que vous trouverez, par ailleurs, dites-nous... JE SERAI PRESENT... à X ... personne.

De tout cœur, nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

## VILLAGE DE VACANCES

P.G./MER, A.C. Prisonniers de Guerre  
Village Vacances, Loi de 1901

83400 HYERES, La Bergerie - La Capte. Tél. (94) 66-22-85

Village créé et dirigé par notre camarade B. BARELLI, Président de la Section P.G. d'Hyères et Vice-Président de la Section du Var.

Ayant dû suivre ma fille Claire pour une cure héliomarine, nous avons, ma femme et moi, fait un séjour délicieux dans ce village l'été dernier. Je le recommande donc chaudement aux camarades qui voudraient passer l'hiver au soleil. Les conditions climatiques sont extraordinaires. Protégé du vent d'est, c'est le plus mauvais, par la Pinède, il y a

toujours du soleil, ce qui est bien agréable quand on n'a plus vingt ans.

Ce village est composé de bungalows accolés les uns aux autres et de plain-pied : surface 35 mètres carrés. Salle de séjour plein sud avec une terrasse de 5 m 50 au soleil toute la journée, puis la salle d'eau avec lavabo, w.-c., douche chaude et froide, ensuite une kitchenette avec cuisinière électrique deux plaques, évier eau chaude et froide, réfrigérateur de 85 litres très suffisant pour quatre personnes. Deux entrées, une au nord, l'autre au sud, porte-fenêtre donnant sur la terrasse. Le parking est en face près de la Pinède.

Les conditions jusqu'au 30 avril sont pour deux personnes de 15 francs par jour plus le chauffage électrique conditionné par un radiateur qui chauffe rapidement dans la salle de séjour.

THOREAU,  
Stalag II D et II C.

Pour renseignements complémentaires : écrire au Stalag II A, C, D, E, avec une enveloppe timbrée, ou directement à notre camarade B. BARELLI

## S.O.S. P'TIT FRÈRE

### D'où l'efficacité des Bons de Soutien

Au II D, à Stargard, qui ne se souvient pas de P'tit Frère ?

L'Abbé Paul BERNAUD, que nous nous excusons ici de citer, aumônier de la Revier, toujours de l'allant, toujours le sourire, toujours des livres à prêter, prêt à faire n'importe quoi pour aider à relever le moral de tous en général et de chacun en particulier.

Il appelait chacun « P'tit Frère » ; P'tit Frère, on n'entendait que ce nom ! Il était connu comme le loup blanc et chacun lui retournant son diminutif favori, ce surnom lui est resté. Il prodiguait ses bonnes paroles, n'hésitait pas à confier les livres de la bibliothèque qu'il s'était constituée. Avec lui, les malades avaient parfois du pain, une ou deux barres de chocolat, ce qui était très apprécié, en somme, voyez-vous, c'était l'homme au grand cœur.

En février 1945, après l'évacuation du camp par les Allemands, P'tit Frère est resté avec moi et 41 malades français à la Revier. Avec moi, nous avons attendu l'arrivée des Russes le 5 mars 1945. Il a aidé tous ces malades à partir vers la Pologne, puis vers l'Ukraine où à Schepetowska il a continué sa mission auprès de chacun. Là, les bonnes paroles ne suffisaient plus, car pendant plus de quatre mois, nous n'avions pour survivre, pour tout potage qu'une vague soupe de millet, mais sans se lasser, P'tit Frère cherchait, et trouvait la possibilité de ramener parfois des œufs, parfois des kartoffeln dont il faisait profiter les plus fatigués, les plus malades... je me rappelle même lui avoir vu faire des frites dans des seaux.

Cet homme, le prisonnier « au grand cœur » qu'il était à Stargard, à Schepetowska, une fois démobilisé, il l'est resté. Curé d'une paroisse, puis d'une autre,

peu à peu, à tous, il a donné souvent plus qu'il n'aurait dû, et maintenant, âgé de 72 ans, notre « pauvre honteux » avoue, après maintes réticences, que ses ressources mensuelles sont extrêmement minimes, et lui permettent tout juste, à son tour, de survivre...

En accord avec notre Groupe Nord et Pas-de-Calais, le Bureau de l'Amicale Nationale alloua, sans hésiter, à l'intéressé un don très substantiel, lequel sera suivi, n'en doutons pas, au long de l'année, d'autres. Voilà donc une décision pertinente, efficace, qui montre bien la solidarité agissante envers nos malheureux camarades.

C'est aussi une grande joie, pour les généreux donateurs, de faire œuvre utile, de même qu'une leçon magistrale donnée aux pouvoirs publics qui n'assument pas leurs responsabilités envers ce camarade qui fit 61 mois de captivité et qui n'a pas sa carte d'ancien combattant.

Quant à moi, le principal reste que P'tit Frère se trouve provisoirement dépanné, je respire et suis content pour lui.

Pourquoi, à votre tour, ne lui manifesteriez-vous pas votre sympathie, vous tous qu'il a encouragés, qu'il a aidés, oui, allons, même une simple lettre de quelques lignes d'encouragement à son égard, rappelez-lui le souvenir qui vous reste encore en mémoire... nul doute qu'il en sera particulièrement touché... c'est là notre solidarité P.G.

P. MIGAULT,  
Stalag II D, 45604  
et Paul DARLOY.

## GROUPEMENT NORD - PAS-DE-CALAIS

### HOMMAGE AU CAMARADE RENE CODEVELLE

24, rue Dampierre, 62100 Calais

Ah ! les braves gens de chez nous ! entendons-nous dire de moins en moins, hélas. Et pourtant, le cas relaté ci-dessous redonne courage à ceux qui se laisseraient aller au pessimisme.

Au cours de recherches dans le fichier national de l'Amicale nous relevons le nom de René CODEVELLE, de Calais. Rien d'extraordinaire, direz-vous ! Ecoutez la suite. Par recoupements et enquêtes, nous apprenons que ce brave ami, adhérent, en règle avec les cotisations et bons de soutien, n'a jamais été prisonnier de guerre ! Nous lui posons la question. Timidement, René CODEVELLE nous répond : « J'ai eu deux frères ; l'aîné, Charles, fut prisonnier au II D où il décéda en mai 1943 ; le second, Jean, fut tué dans un bombardement en août 1944 à Lens. Je reste seul, sans aucun proche parent. C'est pourquoi j'ai cru honorer la mémoire de mes chers disparus en adhérant « clandestinement » à l'Amicale, espérant par-là apporter un peu de bien-être à ceux qui sont plus malheureux que moi. »

Paroles émouvantes, combien touchantes, n'est-il pas vrai ? Que de tels hommes se trouvent encore dans notre époque troublée, voilà matière à redonner courage aux hésitants, aux timorés ! Sois assuré, cher ami CODEVELLE, de notre respectueuse et très fidèle reconnaissance. Puisse ton exemple être suivi !

P. DARLOY.

## LISTE DU TIRAGE DES CADEAUX DE BONS DE SOUTIEN

(Suite de la première page)

26487 Carré soie.	28322 Planche à découper.	29884 Balance de cuisine.	32913 Poivrier.	35969 Cravate.
26497 Bic T.	28362 Lot de linge.	30095 Tube décor.	33053 Carré soie.	36068 Bic T.
26722 Mine T.	28441 Tire-bouchon.	30135 Echarpe.	33126 Poivrier.	36181 Service couteaux à découper.
26874 Carrée soie.	28592 Planche à découper.	30188 Echarpe.	33251 Service 6 tasses à café arcopal.	36306 Carré soie.
27019 Lot de linge.	28739 Cendrier.	30439 Cravate.	33437 Echarpe.	36564 Cravate.
27093 Cendrier.	28886 Cravate.	30523 Mine T.	33562 Echarpe.	36746 Bic T.
27258 Tube décor.	29097 Service linge de table.	30644 Carré soie.	33604 Carré soie.	37049 Carré soie.
27371 Planche à découper.	29127 Lot de linge.	30742 Mine T.	33778 Balance de cuisine.	37070 Echarpe.
27482 Bic T.	29273 Porte-documents.	30865 Cendrier.	33936 Lot de linge.	37253 Cravate.
27543 Service linge de table.	29319 Lot de linge.	30953 Service à dessert arcopal.	34082 Cravate.	37379 Cendrier.
27781 Echarpe.	29396 Cendrier.	31125 Echarpe.	34235 Boucle de ceinture.	37636 Lot de linge.
27809 Cravate.	29567 Cravate.	31297 Bic T.	34460 Carré soie.	37681 Echarpe.
27954 Cravate.	29604 Balance de cuisine.	31447 Carré soie.	34467 Echarpe.	37949 Cendrier.
28126 Bic T.	29690 Bic T.	31677 Porte-documents.	34616 Cravate.	37989 Mine T.
28151 Lot de linge.	29879 Echarpe.	31760 Bic T.	34777 Cravate.	38077 Lot de linge.
		31828 Lot de linge.	34902 Cravate.	38103 Carré soie.
		31958 Cravate.	34945 Poivrier.	38275 Cendrier.
		32202 Porte-documents.	35130 Echarpe.	
		32215 Cravate.	35179 Planche à découper.	
		32612 Lot de linge.	35243 Bic T.	
		32284 Service linge de table.	35256 Carré soie.	
		32466 Cravate.	35448 Mine T.	
		32532 Service linge de table.	35662 Bic T.	
		32709 Tire-bouchon.	35818 Carré soie.	
		32785 Service linge de table.		

N.B. — Les lots gagnants peuvent être retirés au siège de l'Amicale tous les jours, sauf le samedi, entre 10 et 12 heures et 15 à 17 heures, contre présentation du billet gagnant, ou expédié contre l'envoi du billet gagnant accompagné de 4 F en timbres-poste. Les lots non retirés fin avril resteront acquis à l'Œuvre.



# U. N. A. C.

## NOS PROBLÈMES, ET LE BUDGET des Anciens Combattants et Vict. de Guerre

Au dernier moment, le mois dernier, nous vous faisons savoir que le budget des A.C.V.G. avait été voté de justesse (4 voix de majorité seulement) par l'Assemblée Nationale, cela ne s'était pas vu depuis de nombreuses années, beaucoup donc de défections de Députés de différents partis de la majorité : première preuve du bien-fondé de nos « réparations » !

Puis le Sénat ces derniers jours a repoussé ce même budget par un vote massif : 196 voix contre 69 !

Deuxième preuve que nos « réparations » sont jugées logiques par la Haute Assemblée également.

Au moment du vote final du budget général à l'Assemblée Nationale un crédit de 25 millions a été accordé au Ministère des A.C. et V. de G. pour l'amélioration de la situation de certaines catégories et d'ascendants d'anciens combattants... encore une preuve de plus que les Parlementaires admettent que nous avons « raison » !

Devant un tel entêtement du Gouvernement à notre égard, que faut-il donc comme nouvelles preuves ? Comment donc doivent voter nos représentants pour que le Gouvernement comprenne qu'il doit faire le maximum pour rattraper le retard de notre contentieux, contentieux si lourd portant :

- l'égalité des droits à la retraite du combattant,
- la carte du combattant à tous les anciens P.G.,
- le rétablissement du rapport constant des pensions de guerre,
- la levée des forclusions pour certaines maladies à évolution lente,

ce sont les principales et non les SEULES !

Ce que nous commençons à ne plus comprendre, à ne plus tolérer, c'est l'attitude d'un Ministre, Président d'une Section départementale de l'U.F.A.C., contrecarrer constamment, par des circulaires officielles, l'action de l'U.F.A.C. nationale ?

Chez les anciens P.G., dans leurs associations, on est Président, donc défenseur de ses camarades que l'on représente, ou Ministre, mais pas les deux... étant donné la solidarité ministérielle ? ou l'un ou l'autre, suivant son choix le plus strict, mais pas les DEUX !

Attendons donc le vote définitif de notre budget pour connaître ce qui nous sera définitivement accordé pour 1974 ! Nous sommes, hélas, cette année encore pessimistes, comme nous voudrions nous tromper et nous serons les premiers à le reconnaître... en toute loyauté et avec beaucoup de satisfaction. MAIS ?

Marcel SIMONNEAU.

## La retraite professionnelle à 60 ans pour les anciens P.G.

Comme nous vous l'avions promis le mois dernier, nous vous redonnons le texte de loi voté à l'unanimité des présents aussi bien à l'Assemblée Nationale à fin juin qu'au Sénat le 8 novembre. Le voici :

### ARTICLE PREMIER.

L'article L. 232 du Code de la Sécurité Sociale est complété par les dispositions suivantes :

« La pension des assurés qui sont anciens prisonniers de guerre est calculée compte tenu du taux normalement applicable à 65 ans lorsque, sur leur demande, leur pension est liquidée à un âge compris entre :

- 65 et 64 ans pour ceux dont la durée de captivité est inférieure à dix-huit mois mais supérieure à cinq mois ;
- 65 et 63 ans pour ceux dont la durée de captivité est inférieure à trente mois mais supérieure à dix-sept mois ;
- 63 et 62 ans pour ceux dont la durée de captivité est inférieure à quarante deux mois mais supérieure à vingt-neuf mois ;
- 62 et 61 ans pour ceux dont la durée de captivité est inférieure à cinquante-quatre mois mais supérieure à quarante et un mois ;
- 61 et 60 ans pour ceux dont la durée de captivité est égale ou supérieure à cinquante quatre mois.

Les anciens prisonniers évadés de guerre, au-delà d'une captivité de cinq mois et les anciens prisonniers rapatriés pour maladie, peuvent choisir le régime le plus favorable.

Toute partie de mois n'est pas prise en considération.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent à tous les anciens combattants pour leur durée de service actif passé sous les drapeaux.

### ARTICLE 2.

Les dispositions prévues à l'article premier ci-dessus seront rendues applicables, selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat, aux régimes d'assurance vieillesse des travailleurs indépendants des professions artisanales, industrielles et commerciales et des professions libérales, des exploitants agricoles et des salariés agricoles.

### ARTICLE 3.

Toute période de mobilisation ou de captivité est, sans condition préalable, assimilée à une période d'assurance pour d'ouverture du droit et la liquidation des avantages vieillesse.

### ARTICLE 4.

Un décret d'application interviendra avant le 1<sup>er</sup> janvier 1974, qui fixera les modalités et les dates de mise en œuvre de ces dispositions ainsi que les moyens nécessaires pour couvrir les dépenses supplémentaires qui en résulteront... »

— Aucune précision ne peut être donnée pour l'instant quant à l'extension éventuelle du régime de la retraite anticipée aux caisses complémentaires dont la gestion résulte d'accords contractuels.

— Comme nous vous le disions également le mois dernier, il nous faut attendre le décret d'application sur lequel nous veillons pour son établissement. Il devrait paraître avant la fin de l'année comme la loi le mentionne, il nous faut donc attendre. Cela n'empêche pas les camarades qui ont des dossiers difficiles à établir de commencer déjà à les préparer (voir vos caisses de Sécurité Sociale pour les formules à employer). Bien entendu, dès que nous connaissons ce décret nous vous en ferons part, peut-être pourrez-vous même le lire dans vos journaux habituels... A ce moment, suivant son contenu, vous pourrez agir sans tarder. A tous les heureux bénéficiaires, savourez ce résultat, profitez-en, et dites-vous bien que c'est grâce à notre union et notre volonté que nous y sommes parvenus. **BONNE RETRAITE !**

Marcel SIMONNEAU.

## NÉCESSAIRE PROTESTATION !

Nous vous faisons part le mois dernier de notre écœurement, en tant qu'anciens P.G., d'avoir vu à la Télévision des images atroces, des images de prisonniers blessés, de P.G. qui n'étaient plus considérés, lors de la guerre du Proche-Orient, comme des hommes, des soldats mais encore moins que des bêtes, mains sur la tête, derrière le dos, attachés, etc... des images qui nous ont bouleversés car nous savions ce que cela représente pour un homme de se trouver dans de telles situations.

Nous sommes immédiatement entrés en relations avec nos camarades dirigeants de la F.N.C.P.G. pour faire ce que nous commandait notre devoir — **PROTESTER** auprès de tous les belligérants.

Voici la réponse que nous avons reçue et la lettre qui a été adressée à tous les Ambassadeurs, sans distinction, des pays en guerre :

Cher Ami,

Robert PAUMIER m'a transmis ta lettre du 30 octobre, dont je partage entièrement l'esprit.

C'est d'ailleurs pourquoi, nous avons adressé la semaine dernière aux Ambassadeurs en France des pays intéressés : Egypte, Syrie, Irak, Jordanie, Israël, une lettre dont tu trouveras ci-joint copie, demandant que soient respectées les dispositions de la Convention de Genève sur la protection des prisonniers de guerre et le traitement humain qui doit leur être appliqué.

Nous sommes, en outre, décidés à faire une nouvelle démarche au sujet de la libération des prisonniers en rappelant aux Etats concernés les dispositions de la Convention de Genève relatives à la libération et au rapatriement des prisonniers de guerre dès la suspension des hostilités.

Crois, mon cher Président, à l'assurance de mes sentiments très cordiaux.

Louis BAUDOIN,  
Secrétaire général.

Monsieur l'Ambassadeur de  
.....

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que notre attention a été très vivement attirée par le communiqué de presse relatif à la situation des « volontaires » des pays non engagés dans le conflit du Proche-Orient qui doivent être considérés comme des mercenaires ne jouissant donc pas de la protection internationale prévue par les accords de Genève concernant les prisonniers de guerre.

Notre Fédération, membre de la Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de guerre, a toujours participé au travaux du Comité International de la Croix-Rouge ayant trait à la révision des Conventions internationales destinées à protéger les victimes de guerre, et elle a notamment pris part à l'élaboration des Conventions de 1949, actuellement en vigueur entre les très nombreux Etats qui les ont signées et ratifiées.

Or, l'article 4 de la Convention de 1949 relative au traitement des Prisonniers de guerre stipule que « sont prisonniers de guerre, au sens de la présente Convention... les membres des forces armées d'une partie au conflit, de même que les membres des milices et des corps de volontaires faisant partie de ces forces armées ».

C'est pourquoi, en notre qualité d'anciens Prisonniers de guerre, nous nous permettons de souligner l'importance que présente à nos yeux la juste application des dispositions de la Convention de Genève, tant en ce qui concerne la reconnaissance de la qualité de prisonniers de guerre aux combattants tombés aux mains de l'adversaire que le traitement humain qui doit leur être appliqué.

Avec nos remerciements pour l'attention que vous voudrez bien apporter à notre démarche,

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

L.B.

## U.N.A.C. - NORD

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1973

Étaient présents : Colonel Carnoy de l'Oflag IV D, Cyrille Flipo des II, Paul Van Moerbeke des II, Paul Darloy des II, Jacques de Baralle des III, Ernest Langlois des XII, Victor Engrand des XIII, Léon Lenfant des XIII, Fernand Houppé des Aspirants.

Excusés : Henri Leroy des IV, Charles Matton des XIII.

Séance ouverte à 18 h 45 par J. DE BARALLE. Le compte rendu du premier octobre est adopté à l'unanimité avec deux remarques écrites de Henri LEROY qui fait observer d'une part que le journal des IV avait mentionné l'ouverture du stand U.N.A.C. en temps utile, d'autre part qu'il a offert une gerbe personnelle lors de l'enterrement d'André ISAERT marquée U.N.A.C. Rectification faite avec les excuses du Secrétaire.

Lettre de Lucien DUPAS des XIII qui annonce son retour définitif à 62157 Allouane, 59, rue du Marais. Il déplore son absence aux obsèques d'ISAERT et de HESPEL. Sa santé reste précaire.

COLLEE des XVII et XVIII adresse de Biarritz ses fidèles amitiés à l'U.N.A.C. - Nord.

J. DE BARALLE lit un tete de M. le Ministre BORD signalant la tragique situation engendrée en Afrique Noire par la sécheresse persistante. Un chèque de 10 F sera adressé par l'intermédiaire de l'Office du Nord.

Un texte paru dans la presse et signé par M. le Préfet du Nord est commenté : le budget des A.C. serait passé de 5,39 milliards en 1968 à 7,73 milliards A.F. en 1973, soit une augmentation de 43,40 %. Le montant de la retraite allouée aux anciens combattants 39-45 a été porté de 35 à 50 F. La prévision budgétaire fixe à 8,25 milliards le budget A.C. pour 1974 portant ainsi l'augmentation depuis 1968 à 53,24 %.

Ce texte fait aussi état de groupes de travail qui examinent :

- a) les conditions d'amélioration des droits à pension des internés politiques et résistants ;
- b) le problème de la levée des forclusions ;
- c) les problèmes posés par les ressortissants âgés.

Priorité sera donnée à l'amélioration des droits des veuves de guerre. L'article conclue en affirmant que « la Nation n'a pas à rougir de son action ». Le bureau a des réactions diverses.

Le Colonel CARNOY annonce un avoir de 1.865,30 F au compte bancaire. Un compte dépôt sera effectué à la Société Générale avec un intérêt de 4,75 %. Le Colonel passe définitivement ses pouvoirs à Paul VAN MOERBECKE en remerciant le bureau de sa compréhension, de son aide, et surtout de sa confiance totale. Le bureau remercie le Colonel de son travail efficace et le félicite de son action. Il espère que le Colonel assistera néanmoins souvent à nos réunions.

J. DE BARALLE précise officiellement que seuls les pensionnés militaires au taux de 80 % d'invalidité et titulaires de la mention « station pénible, les bénéficiaires du statut de grand mutilé et les pensionnés au taux de 100 % » seront exonérés de l'achat de la vignette auto 1974.

Le « Souvenir Français » au cours d'une réunion qui s'est tenue dans les locaux de l'U.N.A.C. a reproché au Monde Combattant lillois son manque d'attachement pour ses objectifs. L'U.N.A.C. - Nord décide d'en être membre et versera une cotisation de 10 F.

L'U.N.A.C. est invitée par M. le Maire de Lille au défilé du 11 novembre : départ à 9 h 15 square Daubenton. Dépôt de gerbes au Mur des Fusillés. Cyrille FLIPO représentera l'U.N.A.C.

Le tour de garde de l'U.N.A.C. à la veillée au Monument aux Morts le 10 novembre est fixé de 20 h 45 à 21 heures. J. DE BARALLE et C. FLIPO y participeront.

Les XII participeront à la vente des Bleuets de France.

J. DE BARALLE assurera la distribution de colis de l'Office à Rose-May et au Lazaro à Marcq et à l'Hospice de Bondues.

Léon LENFANT, Président des A.C. de La Madeleine, participera à la distribution des colis aux pensionnaires de « Ma Maison ».

Au sujet de ces colis, il existe un différend entre la conception de Paris et celle du Nord qui désire leur maintenir le maximum de valeur. La solution consistera à en prélever le prix sur la vente des Bleuets. Le prix d'achat de ceux-ci a été fixé à 0,30 F afin de permettre une petite rémunération aux veuves de guerre qui les confectionnent.

MANSARD des XII, invalide civil, aurait voulu bénéficier d'une cure aux frais de l'autorité militaire. Ce n'est pas possible. Une demande de secours a été déposée pour lui.

Georges TILLIER relate la réunion de La Bassée où cinquante jeunes orphelins de guerre, accompagnés de leur mère, ont manifesté leur sympathie aux organisateurs de l'Amicale des III : HORY, TILLIER, HOCQUET, COCHEZ, MASUREL, WIBAUD.

M. COUSIN des XII a participé à Ivry à la réunion préparatoire au voyage de Lourdes en 1975. Les XII centraliseront les questions et lui demanderont toutes informations. Adresse de M. COUSIN : 39 bis, rue G.-Muylaert à Lambersart.

Deux camarades des XX se sont déclarés prêts à venir à nos réunions. Nous leur souhaitons à l'avance la bienvenue.

Ernest LANGLOIS contactera Maurice DUPONT, ancien Secrétaire général de l'Office du Pas-de-Calais, habitant Lambersart, pour une adhésion effective à l'U.N.A.C. Son aide serait précieuse.

## U. N. A. C.

Ernest LANGLOIS aborde le problème du stand dans l'enceinte de la Foire Commerciale du 12 au 22 avril 74. Il préconise une visite officielle à M. ZIMMERMAN dont les conseils sont précieux. Une personnalité sera invitée : M. le Ministre BORD, M. le Général Commandant de la Région. Henri LEROY et Charles BATTON ont opté pour M. BORD. J. DE BARALLE lit le texte qu'il pourrait lui envoyer. Le bureau l'adopte mais Fernand HOUPPE déclare qu'il serait souhaitable de respecter la voie hiérarchique. Remarque pertinente. Il est décidé de voir M. ZIMMERMAN avant toute décision.

Simon CLOVIS, actuellement au Sanatorium de Liessies, sollicite un changement d'établissement. Il est invalide de guerre à 100 %. Un volumineux dossier a été établi et il pourrait avoir satisfaction pour autant que sa pension permette un prix de l'ordre de 25 F par jour. La liste des établissements de retraite pour A.C. où il reste quelques places libres figure dans le dossier et pourrait être communiquée aux Amicales qui le désiraient.

Ernest LANGLOIS invite chaque responsable d'Amicale à adresser au Trésorier sa note de timbres-poste relative aux invitations pour la Journée du 13 mai 1973 à Lomme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Prochaine réunion : lundi 3 décembre à 19 h 45.

Le Secrétaire : Paul DARLOY.

## LYON

### VISITE DU GROUPEMENT DES AMICALES DE CAMPS AU FOYER DES ANCIENS COMBATTANTS CHATEAU DE MESSIMIEUX A ANSE LE 17 NOVEMBRE 1973

Pour la deuxième fois les Amicales Lyonnaises se rendaient en visite à ce Foyer, où anciens combattants et anciens prisonniers des deux guerres prennent leur retraite.

Par un temps d'automne ensoleillé magnifiquement, nous nous retrouvons devant l'entrée du Château où le Directeur, notre ami VIRY, nous accueille avec son amabilité coutumière.

En suivant notre guide, assisté de CREMY, CHARDON et FAYARD, tous de la Maison et anciens P.G. de surcroît, nous parcourons les différentes pièces du rez-de-chaussée, les trois salles à manger, la cuisine, la salle de concert, une chambre de retraité, la salle de télé couleur. Puis, nous montons au premier étage : deuxième salle de télé avec billard, l'infirmerie où quelques pensionnaires sont alités, les sanitaires et, redescendant au rez-de-chaussée, nous ferons le tour du parc où les feuilles jaunies par l'automne s'amoncellent et dont les couleurs au soleil sont très belles. Du fond du parc nous voyons la façade de ce château qui venant d'être repeint en blanc semble être tout neuf.

Tout ici est propre et net. Plusieurs d'entre nous voudraient retenir leur place pour leur retraite en ces lieux si bien tenus.

Nous passerons dans la Salle du Conseil où réunis autour d'une grande table, nous écouterons notre hôte nous dire très gentiment des paroles où la fraternité et la solidarité entre anciens P.G. est mise en relief.

Puis, après la réponse de notre Président PARROT, nous trinquerons à l'amitié de nos rapports. Nous reviendrons l'an prochain.

Nous quittons le Château de Messimieux conscients que quelque chose de sérieux existe pour la retraite de ceux qui, au déclin de la vie, se trouvant seuls, peuvent venir ici, vivre dans les meilleures conditions, la fin de leur existence.

M. DUIVON.

Les P.G. d'Anse présents à cette réunion : CLERC, GIRARD, Stalag IX A ; CARRAT Roger, Stalag IX A ; CHEVREUX Henri, Stalag XII B ; DAMIEN Louis, Stalag V B ; GARD Jean-Marie, P.G. 14-18 ; GRESLE Gustave, P.G. 14-18 ; MERLE, Stalag IX et DENIS, 14-18 sont à l'hôpital.

VILLEFRANCHE, DE DEMO en permission.

Les Amicales de Camps avaient délégué : MONDIERE, Stalag I ; BENASSY, Stalag III ; FOUREL, CAILLAUX, EUSTACHE, Stalag IV ; SIVARD, Stalag VII ; BARDIN, Stalag VIII ; PARROT, Stalag IX ; BERLIET, Stalag X et XI ; GENTY, ADOLIX, DUPERRAY, BERGER, TROUILLET des Stalags XII.

### MAINE-ET-LOIRE

Le délégué de l'U.N.A.C. pour le Maine-et-Loire, notre dévoué et actif camarade Henri STORCK, 123, avenue du Général-Patton à Angers tient tous les jours une permanence pour tous les Amicalistes de toutes les Amicales.

Cette permanence se tient au Café David-d'Angers, 40, rue David-d'Angers à Angers.

Camarades de toutes les Amicales et en particulier vous des III et des XII, venez-y souvent, régulièrement, nombreux, vous y serez accueillis à bras ouverts.

Qu'on se le dise... et donnez-vous rendez-vous à cette permanence amicale et sympathique !!!

### VISITE DU 24 NOVEMBRE 1973 AU CENTRE MEDICAL DE L'ARGENTIERE par l'Amicale des Stalags IV

Le brouillard sévissant depuis quelques jours dans la région lyonnaise, nous partons à 13 h 30... avec le soleil. En cours de route nous allons traverser quelques nappes brumeuses, mais sans grande gêne.

14 h 15, nous arrivons au Bureau des entrées. DUPNEU de son perchoir nous a vus venir et vient aussitôt nous accueillir, bientôt suivi de M. GIRET, le sympathique animateur du Centre.

Liste en mains, nous allons visiter les alités.

MEYRIGNE, qui vient de prendre ses quartiers d'hiver au Centre, est arrivé le matin même. Il sera ainsi sous surveillance médicale et passera la mauvaise saison en toute sécurité.

Vu également ROUANNE, du Stalag I B, avec lequel nous bavardons quelques instants.

Nous descendrons ensuite avec cinq camarades prendre un casse-croûte à notre habituel lieu de réunion.

Nous faisons connaissance de ces cinq P.G. : VERGOS, Stalag XII A, vient de Nevers ; MECHIN qui n'a, et pour cause, pas de numéro de Stalag. Il a fait 4 ans et demi de captivité en Birmanie, prisonnier des Japonais. Ce camarade pourrait écrire son odyssée, elle en vaut la peine. Nous étions très intéressés par le récit qu'il nous a fait. Nous reverrons avec plaisir MECHIN qui pense d'ailleurs se fixer à Sainte-Foi-l'Argentière ; PARANIER, Stalag XII A, vient de la Haute-Loire où il est agriculteur ; HAON, Stalag VI D, de Saint-Chamond.

Nous avons causé avec ces camarades jusqu'à 17 heures. La retraite prochaine étant pour la plupart envisagée, la discussion était assez animée.

FARJOT est venu nous rejoindre. Il a repris son travail après un arrêt de quelques jours pour cause de maladie.

Nous pensons revoir ces amis le 29 décembre pour notre prochaine visite ici.

Le soleil couchant a coloré le ciel. C'est le moment de se séparer. Nous quittons notre petit groupe et après avoir traversé le brouillard qui par place était assez épais, nous rallions Lyon sans histoire.

L'Amicale des Stalags IV avait délégué : WITMEYER, BESSON, EUSTACHE, FREYDIERE, Stalag IX, était en permission.

M. DUIVON.

## ALLIER

Notre camarade Georges HUGIN, Délégué de l'Amicale Nationale des Stalags III et de l'U.N.A.C. (c'est-à-dire de toutes les Amicales d'anciens P.G.) pour le département de l'Allier se tient à la disposition de tous les camarades pour tous renseignements concernant les problèmes Sécurité Sociale et P.G.

(Retraites du Combattant et Professionnelles - Mutuelle Chirurgicale section de Saint-Pourçain, paiement des cotisations et délivrance de prise en charge.)

Une Permanence est assurée les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> samedis de chaque mois à la Salle de l'ancienne Justice de Paix, cours des Bénédictiones à Saint-Pourçain-sur-Sioule, de 10 heures à 12 heures.

A partir de janvier 1974 cette permanence aura lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois.

Vous pouvez également lui écrire à Briailles, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule, ou lui téléphoner au 87 à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Qu'on se le dise !!!

### POUR VOS CADEAUX

adressez-vous à

### R. LEGROS

ancien du II A

Joillier fabricant

Bagues, Fiançailles, Mariages, etc.  
Tous cadeaux

Prix de gros aux amicalistes U.N.A.C.

Prendre rendez-vous : Tél. 887-49-10

2, rue du Bourg-l'Abbé, 75 - PARIS-3<sup>e</sup>

## LOURDES 1975

Nous vous avons donné dans un dernier « Lien » le compte rendu de l'importante réunion tenue à LIVRY concernant le RASSEMBLEMENT-PELERINAGE DE LOURDES en 1975.

Depuis, le Père DE METZ, Directeur du Secrétariat de ce Rassemblement-Pèlerinage, travaille d'arrache-pied pour constituer dans tous les départements des équipes de responsables.

Petit à petit la toile d'araignée se tisse et l'organisation prend tournure efficacement — de nombreux camarades se sont fait connaître, nous les en remercions très sincèrement et qu'ils sachent que nous comptons sur eux tous. Nous lançons un appel à tous ceux qui peuvent nous aider. Faites-vous connaître sans tarder.

Tous les noms et adresses de ces dévoués sont transmis au Père DE METZ afin de vous tenir au courant de tout ce qui pourrait être décidé, demandé, organisé, c'est un gros travail pour lui vous devez le penser. Aussi devons-nous l'assurer d'un concours complet et d'une aide sans limite.

Il s'est déjà rendu à Lourdes pour repérer les emplacements favorables aux rassemblements par camps. L'U.N.A.C. a réuni les responsables nationaux de nos Amicales, sollicitant leur concours afin que ces rassemblements désirés par un grand nombre de nos camarades, partout en France, soient bien organisés, ils le seront... et doivent être le principal comportement de l'U.N.A.C. et des Amicales. Nous ne faillirons pas à cette tâche.

Nous vous donnerons le moment voulu toutes les indications pour les inscriptions à ce rassemblement-pèlerinage. Pour l'instant rien de nouveau, mais ORGANISATION partout pour une mise en place d'importants éléments qui deviendront de plus en plus utiles pour devenir définitivement INDISPENSABLES.

DATES RETENUES : du 5 au 8 septembre 1975.

PELERINAGE - CEREMONIES OFFICIELLES pour la célébration du 30<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE NOTRE RETOUR. RASSEMBLEMENTS PAR CAMPS - PERMANENCES PAR CAMPS.

Dès maintenant, pour faciliter les finances de cette grande organisation, des subventions, des dons, des avances sont acceptés et même recommandés. Pour l'instant les adresser au Secrétaire général du Rassemblement-Pèlerinage de Lourdes 75, Père DE METZ, Quartier Luther-King, 461001, 77190 DAMMARIÉ LES LYS, C.C.P. De Metz. Chr. Paris 24911 77.

L'U.N.A.C. a versé une subvention et une avance — qu'elle soit suivie par nos amis !

IL FAUT que ce dernier GRAND RASSEMBLEMENT de P.G. soit un IMMENSE SUCCES !

Marcel SIMONNEAU.

### SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMEE

Ce Service voudrait récupérer tous documents apportant la preuve d'actes de résistance dans les camps et kommandos.

Il est plus intéressé par des faux papiers d'évasion, des affiches diverses en ordres de répresailles, etc., que par des comptes rendus individuels qui trente ans après le déroulement des faits, risquent d'être entachés d'erreurs.

L'ancien P.G. résistant qui s'occupe de ce problème a conscience de la grave lacune dans les archives du Service Historique de l'Armée qui, aux chercheurs à venir, n'aura rien à présenter en ce domaine.

Nous nous DEVONS DONC d'aider cet historien afin de combler cette lacune injuste et qui nous concerne directement.

Nous comptons donc sur vous mes chers camarades, écrivez au siège de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, qui transmettra.

Actuellement nous sommes sollicités par de nombreuses personnes qui ont ENFIN compris le rôle que nous avons joué de 1939 à 1945, qui veulent rétablir la VERITE sur l'attitude des anciens P.G., le pourquoi de leur captivité et prouver que nous n'avons ABSOLUMENT JAMAIS DEMERITÉS... nous nous devons de rétablir cette vérité... c'est un DEVOIR D'HONNEUR auquel nous devons être sensibles TOUS ! ENFIN on veut bien nous questionner, nous entendre, nous comprendre, nous croire... profitons-en plus que jamais.

Marcel SIMONNEAU.

### ANCIENS MILITAIRES D'AFRIQUE DU NORD !

C'est à tous les rappelés, appelés, engagés, militaires de carrière qui avaient servi en Afrique du Nord de 1952 à 1962 que cet appel est lancé.

Si vous avez été présent en Tunisie du 1-1-52 au 20-3-56, Si vous avez été présent au Maroc du 1-6-53 au 2-3-56,

Si vous avez été présent en Algérie du 31-10-54 au 3-7-62, ne perdez plus une minute, que vous soyez à une Association ou à une autre, que vous ne soyez adhérent à rien d'anciens combattants, faites sans plus tarder la demande du Titre de Reconnaissance.

Il est question de la Carte du Combattant, certes, mais le texte de loi en préparation risque d'être plus restrictif que ne l'a voulu la Commission et la carte si elle ne détient pas le Titre risque de le priver des avantages qui y sont jusqu'à maintenant attachés : dans une certaine mesure ressortissant

En attendant donc la carte problématique, faites le nécessaire de l'Office et souscription possible à la Mutuelle Retraite, saire pour obtenir le titre... C'est une formalité, tous les militaires Français qui ont servi au Maroc, en Algérie, en Tunisie aux dates mentionnées ci-dessus sont titulaires de fait du titre et par là ressortissants de l'Office et souscripteurs possibles avec les avantages maximums jusqu'en 1975 de la retraite mutualiste.

Le jour où la carte sera accordée, vous risquez de perdre les avantages attachés au titre.

Les Associations, les Services départementaux des anciens combattants sont à votre service pour vous donner les renseignements indispensables. Faites immédiatement votre demande de titre de reconnaissance.

# la vie de notre grande famille LES AMITIÉS ET BONJOUR DE...

Nous apprenons le décès de notre camarade André TRICOT, de Paris (7<sup>e</sup>), en mai dernier, après une longue, pénible et douloureuse maladie.

— Egalement de notre camarade Maffro ZIOTTI, de Chaumont, également en mai dernier.

Bien que tardivement, nous exprimons à ces familles nos très vives et très sincères condoléances.

\*\*

## DU GROUPE NORD ET PAS-DE-CALAIS

Notre ami DARLOY nous informe du décès de notre camarade Paul SIEUX ancien du II B, le 2 novembre 1975.

Ses obsèques ont eu lieu à Mons-en-Barœul le 6 novembre, notre ami représentait l'Amicale.

A Mme SIEUX et à toute la famille l'Amicale présente ses bien sincères et vives condoléances.

Mme COTTEREAU Louise, de Mont-Saint-Aignan, nous apprend le décès de notre camarade Gabriel survenu à son domicile le 21 novembre dernier. Notre ami était un ancien du Stalag, II E.

A Mme COTTEREAU et à sa famille, l'Amicale présente ses très vives et très sincères condoléances.

\*\*

Mlle AGACHE Brigitte, de 59-Croix, nous informe du décès de son père survenu le 13 octobre 1975.

A cette famille douloureusement éprouvée, nous adressons nos très vives et très sincères condoléances.

\*\*

Notre camarade Jean-Gustave MASSALOUX, de 87-Aixe-sur-Vienne, nous fait part du décès de sa chère épouse, Yvonne MASSALOUX, décédée le 12 novembre dernier à Aixe-sur-Vienne à l'âge de 63 ans.

A notre ami, nos bien vives et sincères condoléances.

AULAGNIER, Paris.  
MORISSET Albert, Aitaines-sur-Indre.  
ADDE Adolphe, Gouville-sur-Mer.  
BARRAUD André, Saint-Médard-de-Guizières.  
BAILLY Albert, Sellières.  
SURGE Maurice, Tours.  
BOULAY René, Paris.  
LESTRADE Georges, Bois-Colombes.  
PINEL Fernand, Gabarret.  
AUROUSSEAU Fernand, Decize.  
BOISGONTIER André, Mayenne.  
LIEGEON André, Monay-sur-Meuse.  
JANDARD Jean-Marie, Saint-Vallier.  
CADERT René, La Souterraine.  
Mme V. MILON, Nogent-sur-Loire.  
FREUND Henri, Saint-Dié.  
BARO Amédée, Bages.  
BESSE Roger, Thiviers.  
MOREAU Edmond, Bagnolet.  
LABROUSSE, Paris.  
MOST Jean, La Varenne-Saint-Hilaire.  
BAZIN Raymond, Rigny-Usse.  
TRAN SEN, Paris.  
EON Pierre, Rennes.

BRANDEVILLE Julien, Audigny.  
QUILLET René, Le Mans.  
HOUPERT René, Sarrebourg.  
COUNIL Paul, Mauroux.  
DURAND E., Rodez.  
POUILLY Louis, Ponches.  
BONNET Louis, Pierrefitte.  
BEAUMOIS J., Dozulé.  
BEGIN Daniel, Coulanges.  
LEGAT Toussaint, Dunières.  
HALTEL Mariys, Bar-le-Duc.  
BLOT Jean, La Fresnaye-sur-Chedeuil.  
CLAUDIO François, Saint-Jean-de-Luz.  
MERTES, Berck-Plage.  
THOMAS Evariste, Saint-Germain.  
LE DROGON Yvan, Saint-Brieuc.  
DESMAISONS Paul, Buzançais.  
MAGE, Poitiers.  
BOZIER Georges, Le Breuil-Chaivigny.  
CHIRON René, La Roche-sur-Yon.  
SANTIN Abel, Moulins-la-Marche.  
GREGOIRE, Ploermel.  
MARQUET Etienne, Saint-Christo-en-Jarez.  
VERGER Georges, Châteaubriant.  
CAZENABE Edmond, Le Bouscat.  
HEMON François, Lèves.  
LEJARD Alphonse, Evran.  
VABRE Léon, Parlan.  
VILLEMANT Maurice, Juan-les-Pins.  
GAUBERT Roger, Paris.  
BELIN Aimé, Givors.  
BIDET Alfred, Fleuriel.  
CHEVALIER, Bezons.  
LOUCHARD Abel, Lannion.  
VAN OVERSCHELDE A., Lille.  
CODEVELLE René, Calais.  
CARNIOL Marcel, Arc-sur-Tille.  
ASFAUX J-Marie, Le Rouget.  
BOYER Célestin, Languac.  
BERNASCONI, Villeurbanne.  
VIDAL, Marvejols.  
CABANIS Paul, Le Cailar.  
ARBEZ Denis, Bois-d'Amont.  
CORDONNIER Maurice, Vic-Fezendac.  
BATHÉLIER Henri, Saint-Pantaléon.  
RANC Robert, La Brugère.  
JAMOT Maurice, Saint-Priest-la-Feuille.  
PESSIN Roger, Boulogne.  
BERNARD Roger, Raon-l'Étape.  
CHEVALIER Pierre, Saint-Lazare.  
LAGRIFFOUL M., Carmaux.  
GEORGES Francis, Frontenex.  
BAILLY Joseph, Troissereux.  
DELEUSIERE D., Roubaix.  
BUJARD Jean, Neaulat.  
BIROT Marcel, Belmont.  
MAURICE G., Gattières.  
BREMONT Louis, Viens.  
BALZAC Henri, Lagny.  
BOBET Roger, La Ferté-Bernard.  
LE PEN, Buby.  
DUROU André, Bordeaux.  
BLANCHARD A., Belâbre.  
BORNIER R., Azay-le-Ferron.  
CHADENAS Olivier, Fleury.  
DESCHAMPS Louis, Laval-Magenta.  
YARDIN Georges, Saint-Médard-sur-Ille.  
GUILLON E., Prénouvellon.  
MORIZOT Claude, Palings.  
ARIES François, Mondilhan.  
ROY Hubert, Saint-Mandé.  
IDELON Fernand, Brignoud.  
BEREAUD Roland, Olivet.  
LEBRASSEUR, Vic-sur-Aisne.  
HUGONOT Saint-Gratien.  
BASTIDE Alphonse, Saugues.  
DUBOIS Jacques, Suresnes.  
GLEYZE René, Montauban.  
MARCHAND H., Lille.  
DELVALLE Xavier, Landrecies.

mais n'en oublie pas plus les copains de Wismar et autres lieux de Poméranie et Mecklembourg.

VILLIEN Edmond, 90-Delle. — Transmet toutes ses amitiés aux anciens copains du C. 540 à Bruel et un exemplaire du « Lien » que je vous demande d'envoyer à GODON Narcisse, de Vierzon, qui m'a rendu visite après 27 ans et ne reçoit pas le journal. Bien sûr, notre ami n'est pas adhérent... mais faisons le nécessaire.

BANON Jean, 04-Digne. — Mille excuses pour le retard. Avec mon amical souvenir aux camarades du II C et en particulier à ceux de la Reich Poste, Stettin. Le principal, vois-tu, est de régler et t'en remercions.

MOREY Auguste, 21-Meursault. — Avec mes excuses pour le retard, j'ai complètement oublié, bonjour à tous les copains. Tu es excusé, le principal étant que tu n'oublies pas.

LEGRAS Jean, 51-Epernay. — Nous dit, j'ai passé un mauvais moment en février-mars, maintenant cela va mieux et amitiés à tous. Te souhaitons que tout aille maintenant parfaitement, mais tiens-nous au courant. Amitiés.

VILLEMANT, 06-Juan-les-Pins. — Maurice nous apprend qu'il a quitté définitivement la région parisienne, l'heureux veinard, pour Juan-les-Pins où il résidera désormais avec Madame. (Sois sans crainte, nous notons ton adresse.) Sommes heureux de savoir que la fracture du bras de Madame s'est bien remise et lui souhaitons prompt rétablissement. Merci de ton règlement largement arrondi. Nous espérons bien, lors d'une prochaine Assemblée de l'Amicale, vous revoir à Paris... après tout, Juan-les-Pins n'est pas si éloigné... et puis la retraite aidant... vous avez du temps de libre.

Te signalons que DELATTRE Henri se trouve maintenant, Villa Marovay, Azur-Ville à Antibes. Il y a aussi VOLUT Raymond, 3, avenue de France, Cannes; MANUCCI Georges, à Gattières; DELETANG Jean, Palais de l'Abbaye, avenue Bellanda, Nice; FRANZINI Alex, 17, boulevard Carabacelle, Nice. Si tu désires faire leur connaissance. Nos vives amitiés. Encore merci de tes bonnes paroles.

CRESSONNER Georges, 60-Auneuil. — Nous écrit : « J'ai arrondi un peu la somme pour m'excuser de vous avoir fait attendre et mis dans l'obligation de me rappeler ma dette envers l'Amicale ». Mes meilleurs sentiments à l'Amicale et mon bonjour à tous ceux du II C de la part d'un ancien qui n'oublie pas. Merci pour tout.

OPPERMANN, 69-Lyon. — Nous sommes vraiment honteux que vous ayez été obligés de nous « relancer », mais croyez bien que nous ne vous avons pas oubliés. Veuillez trouver inclus un petit chèque pour carnet cotisation et supplément pour permettre à un camarade de passer un meilleur Noël.

Vous remercions de votre gentillesse, laquelle nous touche également pour ceux des nôtres qui attendent après nous. Nos vives amitiés.

CHABERT, André, 71-Saint-Martin-Belle-Roche. — Mon bon souvenir à toute la poste du II E.

MENAGE Raymond, 94-Vincennes. — Bien amicalement à tous et cordial souvenir à tous les anciens du V/219 Arado.

Dr. LEGER Jacques, 72-Le Mans. — Avec mes félicitations pour votre fidélité au souvenir et mes vœux pour l'intensification de ces manifestations de solidarité et d'entraide. Avec mon meilleur souvenir aux anciens du II E Ziperdord et Arsuel avec lesquels j'ai vécu trois ans là-bas. Nos vives amitiés.

## DES NOUVELLES DE...

BOURNOVILLE G., 62-Beaurainville. — Sommes heureux de ton courrier, et t'attendons bien volontiers à nos prochaines réunions. Tu nous informes que tu as passé plusieurs années dans les kommandos du II D, Trieglaff, Preinslaff et Labes en Poméranie. Il n'est pas douteux qu'à nos réunions tu retrouves certains de ces kommandos.

Au plaisir de te voir à l'Assemblée prochaine.

LUCAS René, 60-Saint-Just-en-Chaussée. —

Sincères amitiés pour tous. En retour les nôtres.

CHEVAILLOT Pierre, 51-Reims. — En réglant carnet et cotisation nous informons qu'il a été arrêté près de 7 mois avec des ennuis cardiaques. Pierre nous souhaite déjà une bonne fin d'année en espérant avoir la joie de rencontrer quelques-uns des anciens amis un jour prochain, soit à Paris, soit lors d'un passage à Reims de l'un ou de l'autre.

Cher ami il faut surtout te surveiller et ne pas faire d'imprudences... C'est avec un vif plaisir que nous aussi te rencontrerions... nous y penserons. Bon rétablissement.

LETORT Georges, 61-L'Aigle. — Georges nous informe qu'il se trouve en bonne santé, très heureux grâce à notre « Lien » d'avoir des nouvelles des uns et des autres. Il adresse ses amitiés à tous les copains.

WEIL Lucien, 78-Plaisir. — En réglant carnet et cotisation nous demandons d'accepter toute sa sympathie à laquelle il joint, avec un peu d'avance, ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 1974, tant pour notre Amicale que pour tous les amis.

Merci, et nos excellents vœux en retour.

BOUTINAUD, 87-Limoges. — Adresse son fidèle souvenir à tous ceux du II A et ses bons sentiments.

SAVREUX Marcel, 78-Mantes-la-Jolie. — Nous dit : « mieux vaut tard que jamais »... Avec ses bonnes amitiés aux anciens du 23<sup>e</sup> R.I.F. et de Gransebitch. Merci et tu es pardonné.

LACOSTE L., 65-Poyastruc. — En s'excusant pour ce long retard dû au travail, d'une part, et au mariage de son fils aîné André, d'autre part. Bien cordialement à tous les membres de notre grande famille en renouvelant l'espoir de recevoir la visite du plus grand nombre au Commissariat de Police de Lourdes. C'est fort gentil à toi... et nous recommandons à nos camarades d'aller te voir... mais pourvu que ne soit pas envahi ton « commissariat »... Tu auras certainement du monde au rassemblement de Lourdes en septembre 75... et tu pourrais aussi nous être utile. Amitiés.

BEAUFORT Robert, 51-Trépaill. — Merci, chère Madame, puisque c'est vous qui écrivez, de votre règlement largement arrondi pour les œuvres des anciens P.G. du II E malades. Au plaisir de vous retrouver dans ce beau coin de Champagne. Amitiés sincères à tous deux.

COLLET Jean, 55-Etain. — Bon souvenir aux camarades du II C.

DURAND Eugène, 62-Pont-Briques. — Amical souvenir à tous, surtout à ceux du II E, Encouragements à nos dévoués camarades du bureau. Ils te remercient.

TROUFLAUT André, Paris. — Merci de ton règlement largement arrondi. Notre ami adresse aussi son meilleur souvenir aux anciens de Nostorf près Boizenburg-sur-Elbe, Stalag II E.

YGER Raymond, 76-Le Havre. — Avec un règlement largement arrondi, ce dont nous le remercions, Raymond pense que le solde modeste sera d'un emploi facile (certes) et remercie tous ceux qui, avec tant de persévérance et de dévouement, continuent l'œuvre. Amitiés à tous.

CHATIGNY Robert, 76-Montivilliers. — Avec ses bonnes amitiés à ceux du C. 405 et tous ses souhaits pour tous ceux du bureau qui se dévouent pour les autres. C'est un plaisir, avec des camarades comme vous.

MAZATEAU Pierre, 77-Melun. — Avec un grand bonjour à tous les camarades et en particulier à MANIN.

GUILLAUME A., Bourbonne-les-Bains. — C'est à Madame que nous devons le paiement de notre carnet, car, ajoute-t-elle, « mon mari aime pourtant avoir le journal « Le Lien » et les nouvelles de camarades mais, que voulez-vous, les années n'arrangent rien et depuis la retraite il est de plus en plus insouciant ».

Bien amicalement à tous deux, et merci quand même.

BLONDEL Auguste, Mesnil-Gilbert. — Nous informons qu'il reste encore un grand malade ne peut se déplacer, mais il adresse tout de même ses amitiés à tous sans oublier les copains de Krakove et de Pabar Poméranie.

Bon courage, cher ami, et bien amicalement.

CANDELIER Arsène, 62-Arras. — Avec mes excuses, un amical souvenir à tous les anciens P.G., en particulier ceux de la sucrerie de Stettin.

CHANEL Georges, 69-Caluire. — Avec mon bon souvenir à MANIN et collègues du II C.

DUPONT René, 47-Cançon. — Avec mon meilleur souvenir et amitiés à tous les excellents camarades connus au II E (Schwerin).

RAINFROY Désiré, 50-Saint-Martin-d'Aubigny. — Adresse aux camarades du kommando D 746 de Finkenverder, près Golberg, un amical bonjour et ses bons souhaits à tous. Merci de ton règlement.

SEQUIN Jean, 59-Roubaix. — Adresse à tous un amical bonjour et ce particulièrement aux amis LEGROS et DESMARETS, gardant, ainsi que son épouse, le meilleur souvenir de la journée du 28 octobre à Lille, espérant revivre la semblable en mars prochain à Paris. Cela ne tient qu'à toi, cher ami. Merci et amitiés.

SAUVEGRAIN Jean, 89-Brannay. — En réglant adresse son meilleur souvenir aux anciens du Stalag II C.

CHALOT E., Ile d'Yeu. — Merci de ton règlement largement arrondi pour les œuvres du Stalag II E. Notre ami adresse tous ses remerciements à tous ceux qui continuent l'œuvre entreprise.

LHUIILLERY Gaston 28-Bonneval. — Gaston ayant beaucoup à faire avec de nombreuses Sociétés s'excuse de son règlement retardé,

### PERMANENCE de l'AMICALE

Le Bureau Directeur de l'Amicale se tient à la disposition des camarades à partir de 18 h 30.

#### LE DEUXIEME VENDREDI DE CHAQUE MOIS

et informe que les DINERS MENSUELS ont toujours lieu à partir de 19 h 30, à deux pas de l'U.N.A.C.,

au restaurant

#### OPERA - PROVENCE

66, rue de Provence, PARIS (9<sup>e</sup>)

N'oubliez pas les  
8 FEVRIER ET 8 MARS

Le meilleur accueil  
est réservé à tous

AMITIE — AMBIANCE

Pense qu'un mot de ta part, lorsque tu paies, au dos des mandats, est bien accueilli par tous, et donne ainsi de tes nouvelles.

## Deux Noël « pas comme les autres »

Depuis longtemps, la Fête de Noël se déroule dans une ambiance de joie, de paix, de fraternité, d'espérance. Il est facile alors de comprendre que nos Noël des « Gefang » ont été particulièrement des « temps forts » marqués par la mélancolie et aussi par l'espérance...

Qu'il me soit permis — à trente ans de distance — et au titre de l'amitié, de faire revivre deux de ces Noël qui furent pour nous, « Gefang » du Kreis Slate-Parchim, des Noël « pas comme les autres » !

NEUBURG, secteur de Parchim, Noël 1942.

Je partageais depuis bientôt deux ans la vie de travail avec 14 camarades français dans ce kommando de Neuburg, grosse ferme d'Etat, située à mi-chemin entre Parchim et Siggelkow.

Décembre 42. Il gelait à pierre fendre et la neige tombait avec abondance. Noël approchait, porteur de cette mélancolie et de ce cafard qui nous envahissaient à la pensée que là-bas ce serait encore un Noël sans nous et une rage inconsciente nous rongerait le cœur ; au boulot ; nous devenions plus taciturnes, nous chantions moins et nos pensées solitaires franchissaient des milliers de kilomètres pour aller rejoindre femmes, fiancées, parents et petits « là-bas quelque part en France ».

Pour lutter contre ce « vague à l'âme » envahissant, nous avions décidé, pour la nuit de Noël, de quitter les deux pièces séparées d'une vingtaine de mètres — qui nous servaient de dortoirs, sans feu et où nous crevions de froid — et de célébrer ensemble, comme il se doit, la « messe de minuit ».

La veille de Noël, notre « ange gardien » (sans aile mais botté et armé !) nous disait que le lendemain il irait au cinéma à la ville voisine et qu'il ne rentrerait qu'au petit matin.

Assurés de la complicité du patron « Herr Doctor Menck », nous décidions de nous réunir... dans l'étable. Qu'inventer de mieux pour célébrer Noël ?

Quelques minutes avant minuit, le patron venait tirer nos verrous.

Dehors les étoiles, complices, semblaient nous sourire. En un clin d'œil, un box de l'étable fut nettoyé, un coup de balai, la chasse aux toiles d'araignées, de la paille fraîche...

A droite et à gauche chevaux, poulains et veaux apeurés regardaient sans comprendre...

Dans la mangeoire, l'autel est installé. « Ce sera tout à fait comme au premier Noël » murmura Popaul (instituteur à Capdrot).

Minuit ! Tout est prêt. La messe commence.

Sur un harmonica, Julien Renault — un gars de Boulogne — le musicien du groupe lance un air de Noël populaire bientôt repris en chœur par tous.

J'enchaîne aussitôt le « Gloire à Dieu au plus haut des cieux ». Et alors... ce fut la catastrophe !

Alors que la paix promise aux hommes de bonne volonté semblait un peu descendre sur cette portion de chrétienté, la porte de l'étable s'ouvre avec fracas, le patron surgit, le visage en feu et avec une voix contenue et de grands gestes de cannes (dont il se servait pour marcher) : « alles, heraus ! alles in Stuben, der wachman da » (allez, en vitesse dans vos chambres, le gardien est là !).

C'est la débandade dans la nuit. Ombres fuyantes, nous regagnons nos gîtes. Le patron — il a eu chaud ! —

nous souhaite « bonne nuit quand même ! » et fait grincer la clef dans nos portes.

Quelle aventure !

Plus d'un témoin de cette nuit mouvementée a dû la raconter à ses gosses « le soir, à la chandelle ».

Mais d'avoir senti notre inconfort, notre misère, notre pauvreté, cela nous faisait comprendre un peu mieux le premier Noël !

SLATE, secteur de Parchim, Noël 1943.

Noël... mot magique... surtout en captivité.

J'ai quitté Neuburg, ce kommando de ferme, pour repousser Slate, ce petit camp en pleine forêt, à 7 kilomètres de Parchim (avec son gros kommando de la Papier Fabrik).

Slate — petit camp derrière le barbelé — où sont rassemblés des Français, des Italiens, des Russes et où successivement le docteur Eiferman et le docteur Bellon prodiguent leurs soins aux prisonniers malades du Kreis Parchim. C'est aussi un centre de marché noir, et aussi un centre d'évasion, mais ceci est une autre histoire !

Noël approche. Ce sera le troisième de notre captivité. Peut-être le dernier ! Alors l'espérance, à nouveau, nous envahit...

Depuis début décembre, les Allemands font les préparatifs de Noël. Ils ont « tué » le cochon... et nous en avons profité en dérochant quelques bons morceaux de « fumé ». Autant de pris !

### Assemblée Générale BANQUET ANNUEL

DIMANCHE 10 MARS 1974

Restaurant « OPERA-PROVENCE »  
66, rue de Provence, PARIS

Tous détails : Programme - Menu - Ambiance  
dans le prochain « Lien » de janvier-février 1974

RETENEZ VOTRE JOURNEE

#### LE LIEN

Publication mensuelle  
68, rue de la Chaussée-d'Antin  
75009 PARIS

Directeur de la publication :  
Georges ROCHEREAU

Abonnement : UN AN : 15 F

Imprimerie La Productrice  
34, rue Henri-Chevreau, 75020 Paris

Dans tout le secteur aussi, les prisonniers préparent Noël et ils « savent y faire » ; ce ne sont pas des « enfants de cœur » ! A Parchim les gars de la « Papier » ont rentré en douce... une vache... par morceaux, évidemment, mais il faut le faire ! A Tessenow, ils en sont à leur quinzième biche... et c'est bon, la biche, vous savez !

A Slate les Russes commencent à boire de la « vodka » qui a goût de mazout (et pour cause !).

Les Français de Slate, eux, ont aussi décidé de fêter Noël... dans la salle de spectacle du camp. Pierre Léger aidé de Paul Moyen ont « monté » la pièce de Pagnol, « Marius ». Georges Asselin, de Siggelkow, prépare le programme dessiné qui sera vendu aux enchères au profit de copains plus déshérités (il sera vendu près de 1.000 marks... non flottants !). Michel dira la messe et il y aura réveillon, mais... Car il y a un « mais », et il est de taille.

Voilà : la salle de spectacle est située en dehors des barbelés et l'adjudant allemand qui joue le rôle de chef de camp ne veut rien savoir pour ouvrir la porte du camp en pleine nuit, et vous entendez d'ici les raisons invoquées : « Français, grosse filou... partir, évasion, sabotage » !

La veille de Noël arrive. Tout est prêt et l'adjudant ne veut toujours rien savoir. Que faire ?

Après une courte réunion « au sommet », nous proposons au chef de camp une solution moyenne... non sans arrière-pensée d'ailleurs. Il laissera le camp ouvert jusqu'à 20 heures, et ensuite il fermera la porte. Et nous changeons l'ordre du programme : nous commencerons par le réveillon auquel nous l'invitons...

Accepté !...

A 18 heures, les Français franchissent les barbelés... par la grande porte et s'engouffrent dans la salle de spectacle. Et l'on réveillonne. Pendant ce temps, les Italiens, à l'intérieur du camp, chantent des cantiques ; les Russes boivent leur vodka au mazout. L'on réveillonne, et l'on mange et l'on boit. L'adjudant allemand est des nôtres, présidant à la place d'honneur, bien entouré de camarades français (j'en étais !) qui ont bien soin de ne jamais laisser son verre vide. Au bout d'un peu de temps, le vin et l'alcool aidant, nous avons droit aux confidences habituelles sous forme de litanie : « Franzouze gute ! Américains bald kaput, la guerre bientôt finie, Parisse schöne, Me-de-moiselle... », etc... etc. Le repas s'achève, nous reconduisons l'Allemand à sa chambre et nous le couchons après avoir obtenu un semblant de permission pour la nuit. Il s'endort aussitôt.

Alors commence vraiment notre fête. Nous chantons nos refrains traditionnels : « Notre force, c'est notre amitié » et « Ça sent si bon la France », sans oublier nos Noël populaires. Après le repas, le théâtre. On joue « Marius ». J'y tenais le rôle d'un garçon de café. Puis suit la messe... à minuit, et sur les deux heures du matin, regonflés à bloc ; nous regagnons notre baraque.

Le miracle de Noël s'était encore réalisé, nous avions retrouvé un peu d'espérance... !

Camarades Français, en revivant ces Noël de captivité — dont vous avez, j'en suis sûr, gardé le souvenir — malgré trente ans passés ! et au titre de notre amitié et malgré notre éparpillement, je vous dis de tout cœur : Joyeux Noël 73.

Michel,  
Stalag II E — Mle 43.913  
Neuburg, Slate, Parchim  
1940 - 1945

Actuellement : Michel GUERY,  
Paroisse Saint-Vincent-de-Paul,  
96, boulevard Jean-Jaurès,  
Clichy (92).

## LES BONNES ADRESSES de Province et de Paris

Robert JESSEL (II A), route de Bordeaux à Langon, reçoit et recevra toujours les amis des II pour leurs assurances et conseils.

GAGLIARDINI, 8, rue Saint-Philippe, Nice, Bar de la Plage. Meilleur accueil.

Jean LEGRAS (II C), route d'Épernay à Chouilly, par Épernay. Champagne.

Philibert DUBOIS (II E), Venteuil, par Épernay. Champagne.

RUET (II E), rue de Belfort, Audincourt (Doubs). Concessionnaire Peugeot. Téléphone 91-56-93.

Gaston BRAUN, 88 - Evital-Clairefontaine. Peinture et Décoration, tout à votre service.

Etablissements Marchand Frères, M. Désiré LANGLET (ex-II D), boulevard Poincaré, 62 - Béthune.

« Saredos » : Reliure - dorure ; sérigraphie ; drapeaux - écussons ; pavoisements - illuminations ; impression à chaud sur plastique ;

pochettes dorées pour livrets de famille ; housses plastiques - cadastre ; fournitures administratives. M. Armand LEBAILLY, Président-Directeur Général, Vice-Président du Groupe Nord, 9, rue Victor-Hugo, 59 - Saint-André-lez-Lille. B.P. 6. Tél. 55-33-62.

H. PLIVARD, Agence Motobécane, Trun (Orne).

Henry BAILLY, avenue Paulin-Enfert, Gien (Loiret). Maréchalier.

Marcel BRAIN, 10 - Romilly. Serrurerie, Construction de remorques agraires.

M. DELATTRE, Estérel-Parc, 06 - Mandelieu. Artisan couvre-lits et édredons piqués. Tél. : 38-95-96.

André BOISGONTIER, 8, rue Parmentier, 53 - Mayenne. Horloger.

René DURAND, Electro-Ménager, 83 - Saint-Cyr.

G. GOULEY, Horlogerie-Bijouterie, 5, place Jean-Jaurès, 89 - Vermenton. Tél. 184.

BANON et Fils, Distillateurs, 04 - Digne-les-Bains. Miel pur de Haute-Provence. Essence de lavande.

Maison POUCHAIN-LECLERCO, Tissus, Soieries, Nouveautés, 76, rue du Général-de-Gaulle, 59 - La Gorgue.

André MAZE (II A), rue des Solitaires, Paris (20<sup>e</sup>). Assurances tous genres. BOT 70-34.

GEOFFROY (II A), rue de Crussol, Paris. Transports. 355-52-86.

Gustave MANIN (II C), Cité Popincourt, Paris (11<sup>e</sup>). Artisan repousseur moderne et restauration d'Ancien. ROQ 19-05.

René VIOL (II A), rue de Val-de-Grâce, Paris. Décorateur de magasins, d'appartements, de résidences secondaires. MED 68-19.

Marius BOURSRY (II C), 52, rue Condorcet, Paris (9<sup>e</sup>). Bar.

Chaim HERSZLIGOWICZ, 115, avenue Parmentier, Paris (11<sup>e</sup>). Tailleur. OBE 85-36.

Bernard DOROY (II A), 11, rue St-Lazare, Paris. Comptable Contentieux. TRU 71-08.

Marcel FERRET (II A), 40, avenue du Clocher, Aulnay-sous-Bois. Fruits et Légumes. Tél. 929-70-79.

David GORENTIN (II A), 80, rue de Rivoli, Paris. Chirurgien-dentiste. ARC 05-39.

André GARFIN (II A), rue Turbigo, Paris. Bonneterie en gros. ARC 69-82.

Robert LEGROS (II A), 2, rue du Bourg-l'Abbé, Paris (3<sup>e</sup>). Artisan bijoutier, joaillier, fabricant, réparations, transformations, fiançailles. 887-49-10.

Roger LAINE (II A), passage Pecquai, Paris (3<sup>e</sup>). Confiserie. ARC 69-90.

Marcel BOYENVA, Wavignies (Oise). Couverture, plomberie, chauffage, appareils sanitaires. Tél. 6.

Mme NOAILLES, veuve de notre ami Joseph (II A), 16, rue Saint-Marc, Paris. Bar-tabac.

Gaston ROBIN (II A), 5 et 7, rue Jacques-Cartier, Paris (18<sup>e</sup>). Chauffage central. Tél. MAR 09-37.

La « Soupe est Maigre »  
pour nos amis artisans

Donnez-leur  
votre préférence